

Procès-verbal de la réunion des conseils d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, maintenant devenus le conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, tenue le 4 août 2021

Une réunion virtuelle du conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a eu lieu le 4 août 2021, à 13 h.

MEMBRES PRÉSENTS :

Membres avec droit de vote :	Joe Parker, président du conseil d'administration Glenna Raymond, vice-présidente Carol Annett, membre du conseil d'administration Anne Campbell, membre du conseil d'administration Eugene Cawthray, membre du conseil d'administration Michael Dibden, membre du conseil d'administration Stephan Plourde, membre du conseil d'administration
Absences motivées :	Aucune
Membres du personnel présents :	Donna Cripps, directrice générale Barbara Bell, vice-présidente, Qualité et risques Lisa Burden, vice-présidente, Soins à domicile et en milieu communautaire Karin Dschankilic, vice-présidente, Finances et services généraux Miranda Ingribelli, vice-présidente, Gestion des personnes et des talents Marla Krakower, vice-présidente, Services aux employés, expérience des employés et relations publiques Jeffrey Simser, directeur des Services juridiques – organismes Erica Jeffery, adjointe de direction pour le conseil d'administration, secrétaire de séance
Invités :	Shelley Dagorne, Cindy Ward, Angela Burden, Jutta Schafler Argao, Debbie Roberts, Joel Borgida, Karen Taillefer, Tini Le, Martina Rozsa, Kimberley Floyd, Claire Ludwig, Karyn Lumsden, Mary Grattan Gielen, Karen Ho, Brock Hovey, Daryl Nancekivell, Heidi Maanselka, Melanie Fraser, Amy Olmstead, Catherine Gaulton et Gareth Lewis

A. Convocation de la réunion

A.1 Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 12 h 59.

A.2 Adoption de l'ordre du jour du 4 août 2021

Joe Parker propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

QUE l'ordre du jour du 4 août 2021 soit adopté sans modification.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

A.3 Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

B. Résolutions en bloc

B.1 Résolutions en bloc

Joe Parker propose, avec l'appui de Carol Annett,

QUE les résolutions en bloc soient adoptées sans modification.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Le conseil d'administration demande que la note d'information sur le système Quadrant fasse l'objet d'une discussion plus poussée. Les membres discutent de l'aspect financier de l'entretien et de la sécurité du système et signalent le désir de mieux comprendre les mesures d'atténuation des risques et la façon de composer avec l'incertitude entourant la capacité de gérer et d'acheter des ressources informatiques.

Suivi : Le personnel préparera une description sommaire des divers risques associés aux technologies de l'information (TI) qui pourraient survenir sur le plan opérationnel si aucune mesure n'est prise et si le système tombe en panne.

Joe Parker propose, avec l'appui d'Eugene Cawthray,

QUE le conseil d'administration accepte le rapport sur le système Quadrant.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

C. Orientation du conseil d'administration

C.1 Équipes Santé Ontario

Melanie Fraser, sous-ministre associée, Services de santé, ministère de la Santé et Amy Olmstead, directrice générale (intérimaire), Division des équipes Santé Ontario, bureau de la sous-ministre associée, ministère de la Santé, présentent au conseil d'administration un aperçu général des équipes Santé Ontario (ESO), y compris de la transformation du système et de la modernisation des soins de santé à domicile. Elles transmettent également les plus récentes informations concernant les ESO.

Les membres du conseil d'administration posent des questions concernant la transformation et l'évaluation. Il est noté que les ESO effectuent des mises à l'essai du changement à petite échelle afin de

déterminer la meilleure façon de lancer des initiatives globalement. Le ministère n'a actuellement aucune donnée quantifiable sur le rendement des ESO en tant que systèmes de soins responsables, mais il a indiqué que 90% de la province est couverte par des ESO.

Les membres du conseil d'administration soulignent l'importance de communiquer des informations au grand public sur les ESO et l'évolution du système de soins de santé.

Amy Olmstead et Melanie Fraser quittent la réunion à 14 h 02. Leur présentation est jointe au présent procès-verbal.

C.2 HIROC – couverture d'assurance

Catherine Gaulton et Gareth Lewis présentent un aperçu très général de la couverture d'assurance pour les organismes et membres du conseil d'administration de SSDMC ainsi qu'un sommaire des réclamations soumises et des tendances observées dans le secteur des soins à domicile au cours des dernières années. HIROC confirme que dans le cas d'une réclamation pour un patient de SSDMC qui reçoit des services d'un organisme fournisseur de services contractuel, HIROC couvre SSDMC, l'organisme fournisseur de services doit souscrire sa propre assurance et la relation contractuelle entre SSDMC et l'organisme fournisseur de services définirait les exigences et la couverture d'assurance.

La directrice générale intérimaire collaborera avec les 14 organismes de SSDMC pour assurer la communication cohérente des risques partout en province. Il est noté que le fait d'avoir un seul assureur ainsi qu'un seul et même conseil d'administration et une seule et même direction à l'échelle de la province constitue un avantage.

Suivi : HIROC assurera un suivi auprès de la direction de SSDMC pour ce qui est d'assurer une couverture cohérente pour les organismes de SSDMC.

C.3 Cadre juridique pour les SSDMC

Jeffrey Simser, directeur juridique des organismes, donne un aperçu très général du cadre juridique des organismes de SSDMC. Le cadre juridique comprend ce qui suit : cadre éthique (*Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, Conflits d'intérêts, Divulgence des actes répréhensibles), *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) et *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS). Les membres sont aussi avisés de la période de transition, laquelle aura une incidence sur le rôle et les responsabilités du conseil d'administration au début de la prochaine année avant les élections provinciales.

Suivi : Le directeur juridique offrira, à l'automne, une séance éducationnelle sur la période de transition.

D. Affaires découlant du dernier procès-verbal

D.1 Comités permanents

Joe Parker propose, avec l'appui de Michael Dibden, ce qui suit :

Conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé* et à l'article 5.02 du règlement administratif n° 1 des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), le conseil d'administration de chacun des 14 RLISS établit les quatre comités permanents suivants : Gouvernance; Finances, vérification et information; Services aux patients, qualité, risques et innovation; Ressources humaines, diversité, équité et communications. Chaque comité est tenu de respecter son mandat. Tous les mandats sont joints au présent procès-verbal essentiellement sous forme d'annexes allant de A à D.

Moyennant l'approbation de la proposition ci-dessus et conformément à l'article 5.08 du règlement administratif n° 1 des RLISS, le conseil d'administration nomme les personnes désignées à l'annexe E (ci-jointe) en tant que membres des comités respectifs.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Le président du comité signale que le recrutement de membres additionnels pour le conseil d'administration se poursuit.

E. Nouvelles affaires

E.1 Témoignage d'un patient

Pour le mois d'août, le témoignage de patient porte sur l'expérience d'un patient de la région de Champlain comme participant au Programme de soins à domicile gérés par la famille (PSDGF). Le PSDGF peut parfois servir à pallier certaines difficultés associées à la prestation de services, bien que les dispositions concernant son utilisation et sa gestion soient rigoureuses.

Le conseil d'administration recevra une variété de témoignage de patients partout en province comportant divers résultats et diverses leçons à tirer.

E.2 Mission, vision, valeurs et planification des activités annuelles

Une première consultation a eu lieu pour discuter de la mission et de la vision de SSDMC. Une toute première ébauche de celles-ci, élaborée en consultation avec les membres de la direction de l'ensemble de l'organisme, a été présentée aux fins de discussion et de rétroaction. Le conseil d'administration voulait s'assurer d'établir clairement la différence entre la mission et la vision de l'organisme. Selon lui, l'ébauche est trop longue et doit refléter le caractère unique de SSDMC. La mission doit tendre vers un but concret. Pour ce qui est de la vision, les membres signalent le besoin d'en peaufiner le libellé pour s'assurer qu'il fait référence aux soins intégrés dans l'ensemble du système.

Les membres discutent du plan de consultation et appuient l'idée que le personnel de première ligne soit consulté en ce qui concerne les valeurs, la mission et la vision de SSDMC.

Dans le cadre de cette discussion, le président du conseil d'administration signale qu'Adalsteinn Brown participera à la réunion du conseil d'administration en septembre. Il a également invité Chris Sulway et Heather Watt, du ministère de la Santé, à une réunion ultérieure.

F. Séance à huis clos

Joe Parker propose, avec l'appui de Mike Dibden,

QUE les membres du conseil d'administration de SSDMC se retirent à huis clos à 15 h 52 pour discuter de questions d'intérêt juridique et public et ainsi que de questions relatives au personnel.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

G. Levée de la séance

Après le retour à la séance publique, Joe Parker propose, avec l'appui d'Anne Campbell,

QUE la séance soit levée.

La modification est soumise au vote et

ADOPTÉE.

La séance du conseil d'administration de SSDMC est levée à 16 h 27.

Copie originale signée par

Joe Parker, président du conseil d'administration

Le 1^{er} septembre 2021

Date

Copie originale signée par

Donna Cripps, secrétaire générale

Le 1^{er} septembre 2021

Date